

# P REMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### CONJONCTURE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2001

En repli par rapport aux trimestres passés, la création d'emplois demeure élevée au deuxième trimestre 2001 (+65 000). Elle s'accorde au rythme ralenti de l'économie -le PIB a progressé de +0,3 % après +0,5 % au trimestre précédent- et aux effets atténués de la politique de l'emploi. Si le nombre de bénéficiaires des mesures de la politique spécifique de l'emploi est important (2 564 000), il diminue sous l'effet du ralentissement du nombre des entrées (-4,4 %). Les mesures générales - RTT et allègement des cotisations sociales - continuent quant à elles d'avoir un effet d'entraînement sur l'emploi.

La forte décreue du chômage de la période antérieure s'est ralentie. Le nombre des DEFMI est à peu près stable à 2 077 000 (-0,4 %). Le chômage de longue durée continue de baisser, mais plus sélectivement : le repli reste encore élevé pour les chômeurs de plus de deux ans d'ancienneté, alors qu'il est quasiment interrompu pour ceux de 1 à 2 ans d'ancienneté.

#### **Des créations d'emplois, avec une bonne tenue dans la construction et le tertiaire**

Malgré le ralentissement de l'économie entamé au début de l'année, la création d'emplois continue à un rythme soutenu au deuxième trimestre. La consommation et l'investissement des ménages sont en retrait et le PIB concurrentiel non agricole (1) affiche +0,3 % après +0,5 % au trimestre précédent (graphique 1). L'écart avec la période antérieure est donc net : 65 000 emplois ont été créés dans le secteur concurrentiel non agricole (+0,4 %), contre 144 000 puis 123 000 les deux trimestres précédents. Compte tenu des autres emplois, l'emploi total, y compris contingent, progresse également de 57 000 postes (tableau 1). L'emploi dans l'industrie se stabilise ce trimestre (0,0 %, après +0,5 %, graphique 2). Dynamiques, les secteurs tertiaire marchand et de la construction présentent

(1) - La DARES estime le PIB marchand non agricole en soustrayant du PIB total les valeurs ajoutées de l'agriculture et des services principalement non marchands.



Tableau 1  
De l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles à l'emploi total

	Effectifs (données brutes en milliers)	Variations trimestrielles des effectifs (données CVS en milliers)					Variations annuelles des effectifs (données CVS en milliers)		
	2000	2000			2001	2000	2000	2001	
	31 décembre	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	(3)	(3)	
Salariés des secteurs concurrentiels non agricoles .....	14 781	129	137	144	123	65	499	541	468
dont : Industrie .....	4 163	16	31	19	20	-1	49	83	69
Construction .....	1 218	15	16	15	13	8	42	53	51
Tertiaire .....	9 401	97	90	110	90	57	409	404	348
CES-CEC-CEV (1) et emplois jeunes .....	512	-6	-9	-8	-14	-15	-9	-24	-46
Autres emplois (2) .....	8 840	17	12	16	9	7	85	66	45
<b>Emploi total (hors contingent) .....</b>	<b>24 103</b>	<b>149</b>	<b>149</b>	<b>161</b>	<b>126</b>	<b>65</b>	<b>611</b>	<b>619</b>	<b>501</b>
<b>Emploi total (y compris contingent) .....</b>	<b>24 133</b>	<b>140</b>	<b>140</b>	<b>152</b>	<b>118</b>	<b>57</b>	<b>575</b>	<b>583</b>	<b>467</b>

(1) - Contrat emploi-solidarité, contrat emploi-consolidé et contrat emploi-ville.  
(2) - Salariés de l'agriculture, salariés en emploi non aidé de l'administration, de l'éducation, de la santé et action sociale, militaires du contingent et non-salariés.  
(3) - Évolutions du 30 juin de l'année précédente au 30 juin de l'année considérée.

Sources : INSEE, MES-DARES, UNEDIC.

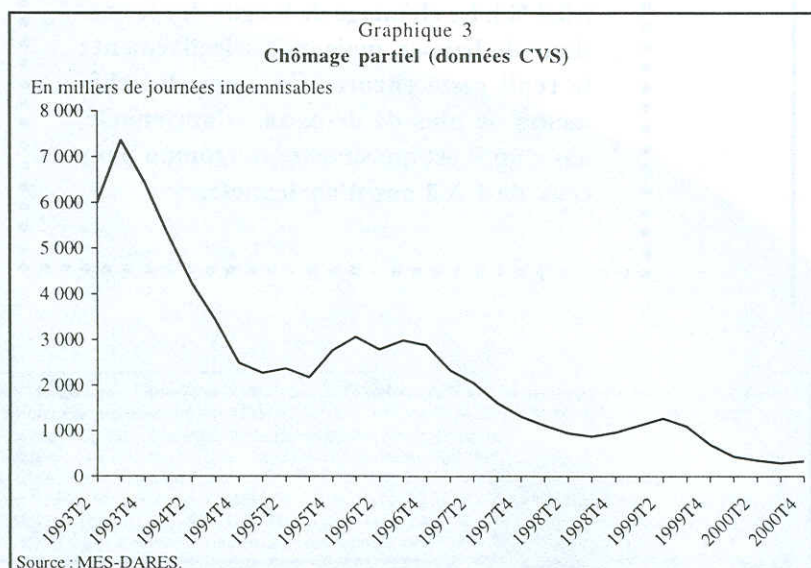
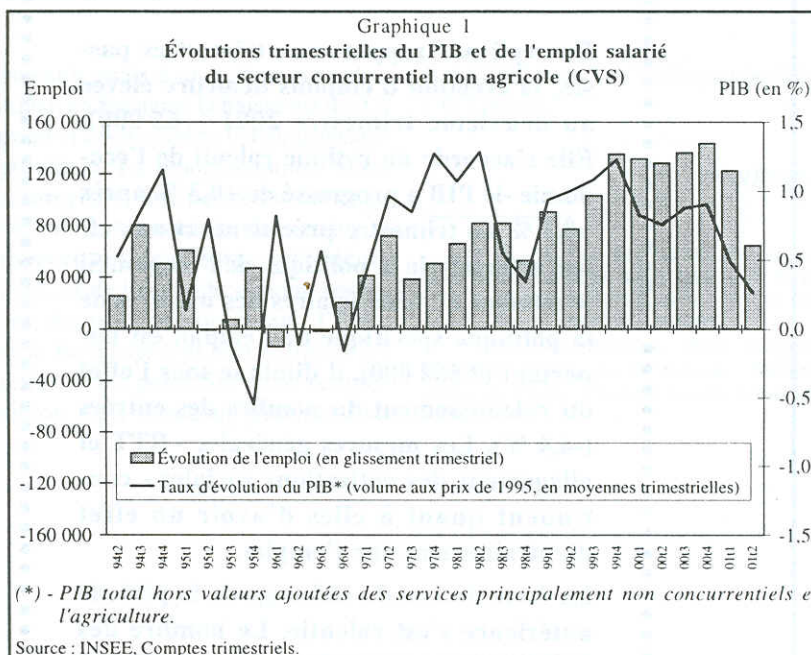
eux aussi un léger tassement (respectivement +0,6 % après +0,8 %, et +0,7 % après +1,0 %).

Sur une année, de juin 2000 à juin 2001, les secteurs concurrentiels non agricoles ont créé 468 000 emplois salariés, après 499 000 l'année précédente. L'emploi total, y compris contingent, progresse de 467 000 postes sur les douze derniers mois, après 575 000 l'année précédente.

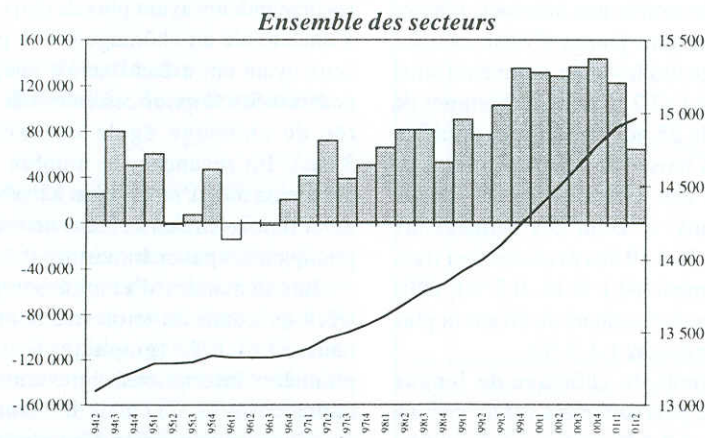
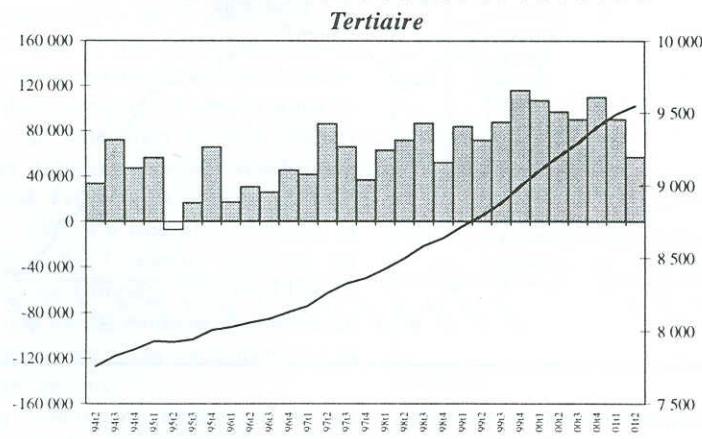
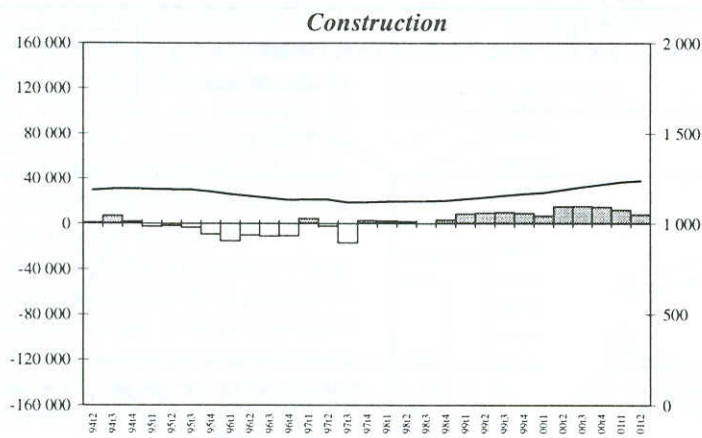
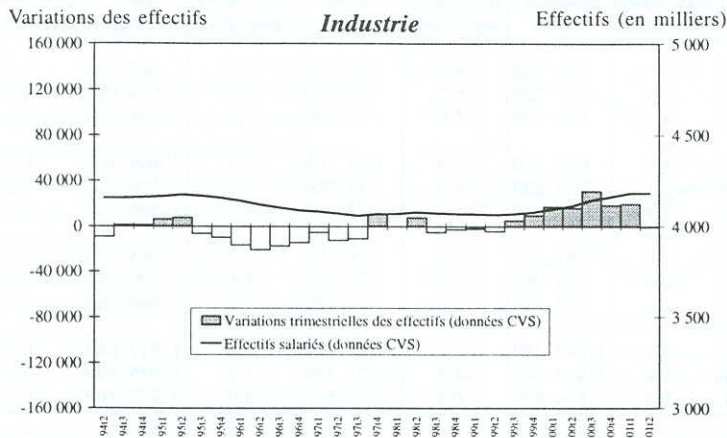
### Léger regain du chômage partiel

L'utilisation du chômage partiel, en diminution sensible sur plusieurs années, connaît un très léger regain à mi-parcours de l'année 2001 (graphique 3). Le niveau reste cependant particulièrement bas : 438 000 journées ont été autorisées (en données CVS), soit une progression de + 13,7 % par rapport au trimestre précédent.

Alors que l'utilisation du chômage partiel par les secteurs traditionnellement utilisateurs (métallurgie, textile-thabillement-cuir) continue de diminuer, les secteurs touchés par des difficultés conjoncturelles accroissent leur recours à cette mesure. C'est le cas des entreprises de composants et d'équipements électriques et électroniques, des IAA et, par conséquent, du commerce de gros. La conjoncture économique est à l'origine de 73 % des demandes, 16 % le sont pour « circonstances exceptionnelles ».



Graphique 2  
Évolutions trimestrielles de l'emploi par grand secteur



Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

## RTT : plus de 7 millions de salariés concernés

À la fin du deuxième trimestre 2001, 86 000 entreprises employant 7 140 000 salariés étaient passées à 35 heures à la suite d'un accord négocié ou de l'application directe d'un accord de branche. Plus de la moitié sont de petites unités de 20 salariés ou moins qui ont devancé la date d'abaissement de la durée légale du travail, fixée pour elles au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Leur nombre a plus que doublé par rapport au même trimestre de l'année précédente. Elles rassemblent 4 % de l'effectif des salariés concernés par la RTT. En outre, à peine 3 % des entreprises de moins de 10 salariés et 11 % de celles de 11 à 20 sont actuellement passées à 35 heures à la suite d'un processus de négociation.

Les entrées des entreprises de plus grande taille arrivent à un palier par rapport à l'année 2000, dont le début avait marqué pour elles la date de passage à la nouvelle durée légale. En ce qui les concerne, le processus de réduction négociée de la durée du travail est très avancé : les entreprises de plus de 200 salariés sont en très grande majorité sous le régime des 35 heures et plus de 60 % de celles de plus de 50 salariés le sont aussi (ce n'est le cas que de 12,9 % pour l'ensemble de celles de moins de 50 salariés (2)).

À la fin du mois de juin 2001, la durée hebdomadaire collective du travail atteint 36,1 heures. Elle a baissé de 1,4 % au deuxième trimestre et de 2,1 % sur un an (3). Elle est inférieure à 36 heures pour 67,2 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus (contre 48,6 % un an plus tôt).

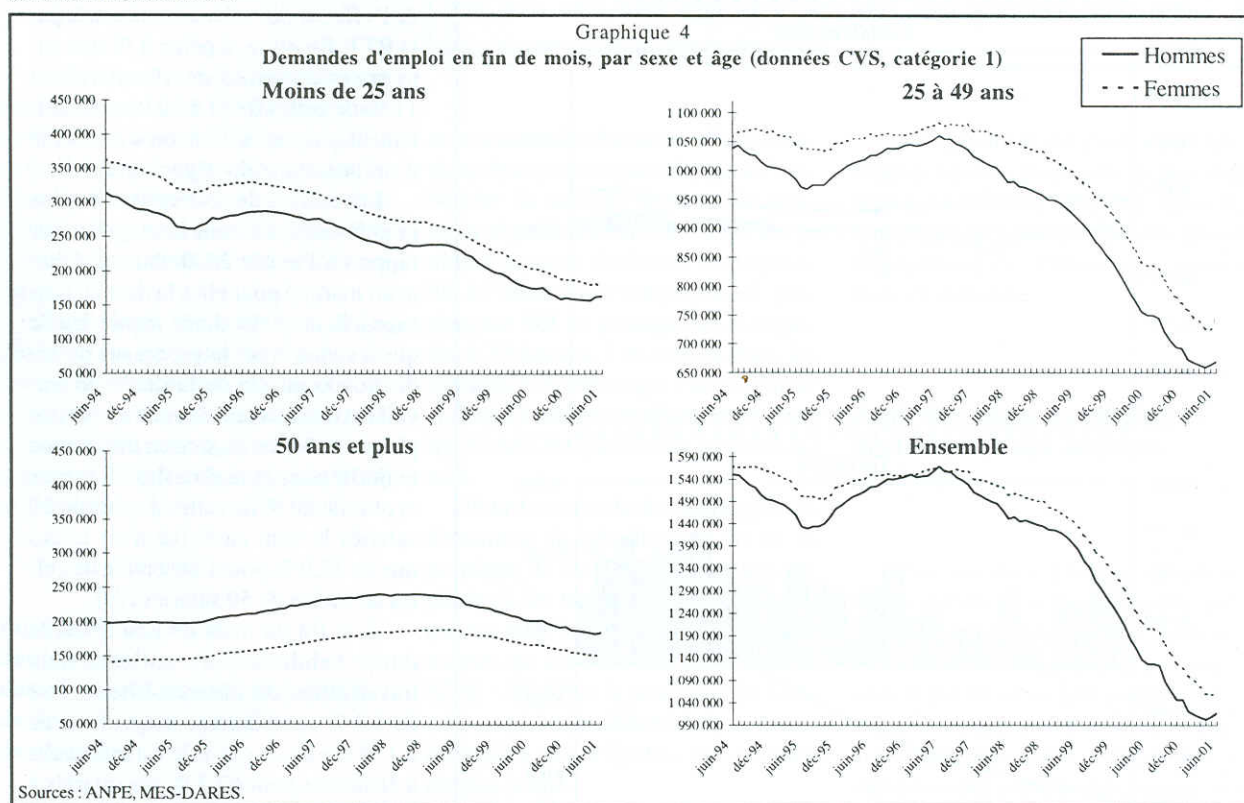
(2) - Les taux de passage aux 35 heures présentés ici sont tirés des déclarations de demande d'allègement de cotisations sociales effectuées par les établissements ayant réduit leur durée du travail sous certaines conditions. Ils sont en général inférieurs aux chiffres tirés de l'enquête Acemo.

(3) - Cet indicateur pourrait surestimer la baisse effective de la durée collective, compte tenu des changements dans le mode de décompte de la durée effective lors du passage à 35 heures dans certaines entreprises.

Tableau 2  
Demandes d'emploi en fin de mois, par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)

	juin 2000	juin 2000/ mars 2000	septembre 2000	sept. 2000/ juin 2000	décembre 2000	déc. 2000/ sept. 2000	mars 2001	mars 2001/ déc. 2000	juin 2001	juin 2001/ mars 2001
Moins de 25 ans										
H. ....	175 300	-5,3	168 000	-4,2	161 300	-4,0	158 200	-1,9	163 300	3,2
F. ....	203 900	-6,0	197 900	-2,9	187 700	-5,2	183 600	-2,2	178 900	-2,6
E. ....	379 200	-5,7	365 900	-3,5	349 000	-4,6	341 800	-2,1	342 200	0,1
25 à 49 ans										
H. ....	749 700	-5,0	720 900	-3,8	692 500	-3,9	664 100	-4,1	669 300	0,8
F. ....	834 800	-4,7	809 200	-3,1	769 800	-4,9	738 500	-4,1	729 800	-1,2
E. ....	1 584 500	-4,8	1 530 100	-3,4	1 462 300	-4,4	1 402 600	-4,1	1 399 100	-0,2
50 ans et plus										
H. ....	202 100	-3,3	198 100	-2,0	193 500	-2,3	186 100	-3,8	185 000	-0,6
F. ....	166 900	-3,1	163 500	-2,0	160 000	-2,1	154 000	-3,8	150 800	-2,1
E. ....	369 000	-3,2	361 600	-2,0	353 500	-2,2	340 100	-3,8	335 800	-1,3
<b>Total</b>										
H. ....	<b>1 127 100</b>	<b>-4,7</b>	<b>1 087 000</b>	<b>-3,6</b>	<b>1 047 300</b>	<b>-3,7</b>	<b>1 008 400</b>	<b>-3,7</b>	<b>1 017 600</b>	<b>0,9</b>
F. ....	<b>1 205 600</b>	<b>-4,7</b>	<b>1 170 600</b>	<b>-2,9</b>	<b>1 117 500</b>	<b>-4,5</b>	<b>1 076 100</b>	<b>-3,7</b>	<b>1 059 500</b>	<b>-1,5</b>
E. ....	<b>2 332 700</b>	<b>-4,7</b>	<b>2 257 600</b>	<b>-3,2</b>	<b>2 164 800</b>	<b>-4,1</b>	<b>2 084 500</b>	<b>-3,7</b>	<b>2 077 100</b>	<b>-0,4</b>

Sources : ANPE, MES-DARES.



### Le chômage est quasiment stable au deuxième trimestre 2001

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 est quasiment stable entre mars et juin 2001 (tableau 2, graphique 4). À la fin du deuxième trimestre 2001, 2 077 000 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE en catégorie 1 (DEFM1), soit une très légère diminution par rapport à fin mars (-0,4 %). Cette évolution contraste avec le recul observé depuis deux ans : entre -3 % et -5 % chaque trimestre.

La conjoncture est, ce trimestre, moins favorable aux hommes, notamment aux plus jeunes d'entre eux. Le chômage des hommes augmente ainsi de 0,9 % (+3,2 % pour les hommes de moins de 25 ans) tandis que celui des femmes baisse de 1,5 %. Au total, le nombre des jeunes chômeurs (moins de 25 ans) et celui des demandeurs âgés de 25 à 49 ans évoluent peu (respectivement +0,1 % et -0,2 %), mais celui des demandeurs de 50 ans et plus diminue encore (-1,3 %).

Le repli du chômage de longue durée se poursuit, mais sur un rythme moindre (-2,5 % contre -6,8 % au premier trimestre de cette année) (graphi-

que 5). Il est encore très marqué pour les demandeurs ayant plus de deux ans d'ancienneté au chômage (-4 % pour ceux ayant entre 2 et 3 ans d'ancienneté, et -5,8 % pour ceux dont la durée de chômage égale ou excède 3 ans). En revanche, le nombre des chômeurs dont l'inscription à l'ANPE est comprise entre 1 et 2 ans ne baisse pratiquement pas ce trimestre (-0,4 %).

Les demandes d'emploi enregistrées au cours du trimestre sont en hausse (+1,1 %) (graphique 6). Les premières inscriptions régressent notablement (-17 %), mais les entrées après une fin de mission d'intérim sont en nette hausse (+8,9 %), en lien avec

la baisse de l'intérim. Les sorties de l'ANPE sont en repli par rapport au trimestre précédent (-5 %) ; les reprises d'emploi déclarées diminuent de 9 %.

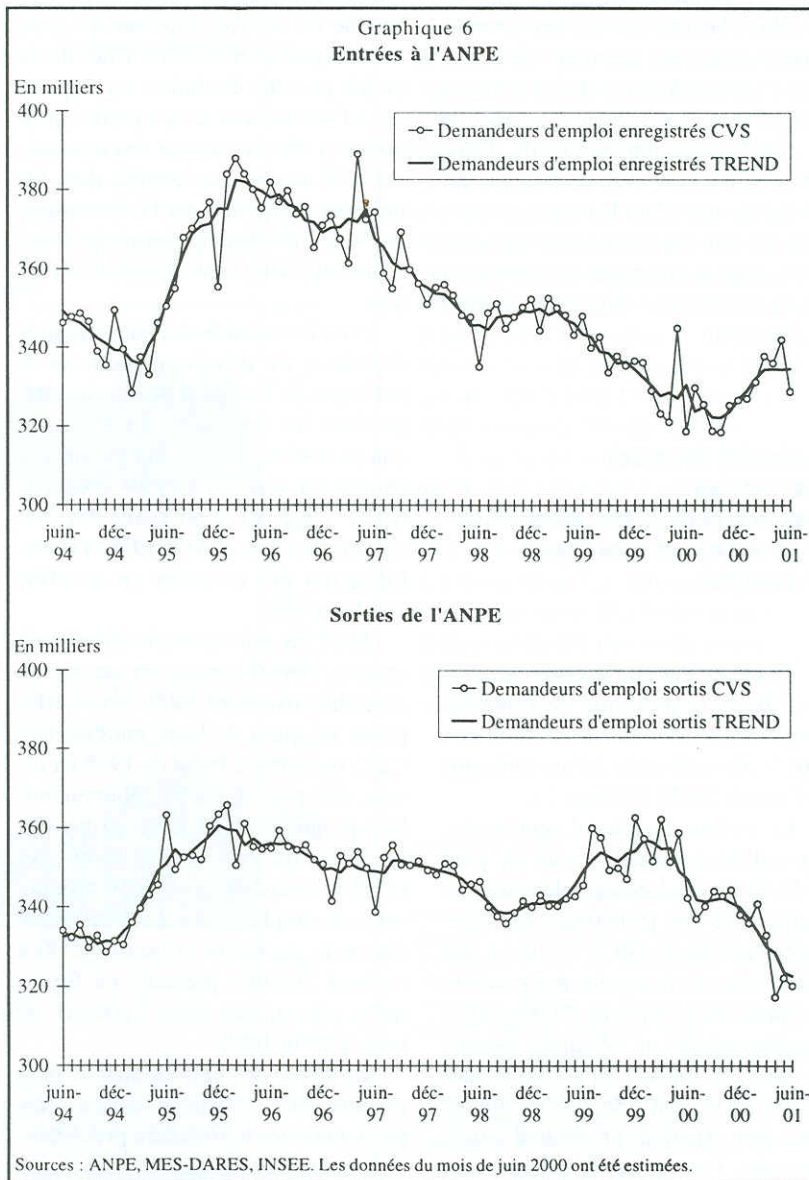
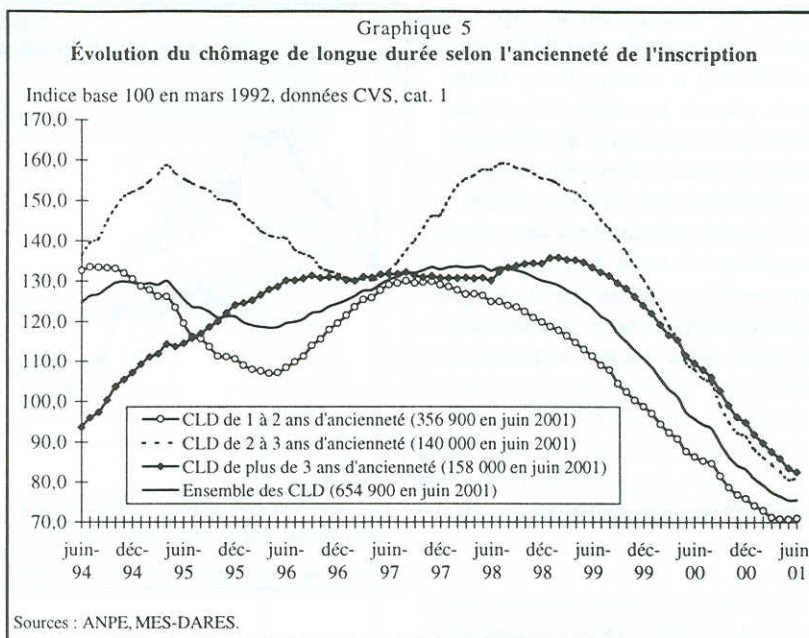
En rupture avec la baisse observée chaque trimestre, de façon quasi-ininterrompue depuis juin 1997, le nombre de chômeurs au sens du BIT progresse de 1,4 % entre fin mars et fin juin : il est de 2 315 000 à la fin du deuxième trimestre 2001. Le taux de chômage au sens du BIT augmente ainsi de 0,1 point, il s'établit à 8,8 % à la fin du trimestre.

Si l'on considère l'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6, l'évolution du chômage est de -0,7 % ce trimestre par rapport à juin 2001 (-290 000 en données brutes). En un an, l'ensemble des demandes de catégorie 1, 2, 3, 6, 7 et 8 a reculé d'environ 275 000, celui des seules demandes de catégorie 1, 2 et 3, hors toute activité réduite, de 255 000.

Sur un an, dans un contexte d'augmentation spontanée de la population active, accrue par la flexion positive des d'activité et par la diminution du nombre de stages et préretraites (+220 000 au total), il a fallu la forte augmentation de l'emploi total (+467 000 de juin 2000 à juin 2001) pour que continue de diminuer le nombre de demandeurs d'emploi appartenant aux catégories les plus proches de la définition du BIT (catégories DEFM 1+2+3 hors activité réduite, -210 000). Le ralentissement de la hausse de l'emploi observé au deuxième trimestre s'est ainsi traduit par une moindre baisse du nombre de chômeurs dans ces catégories, sur la même période.

### Légère détente sur les difficultés de recrutement

Après une année 2000 où la forte croissance de l'emploi et des embauches a entraîné des difficultés de recrutement pour certains métiers et certains secteurs, on assiste depuis le début de l'année 2001 à un léger retournement : dans l'enquête de conjoncture de l'INSEE de juillet 2001, 51 % des industriels déclarent de telles difficultés, contre 55 % à la fin



2000 et 28 % deux ans auparavant. Dans le bâtiment, ils sont 83 %, contre 86 % il y a 6 mois. De la même façon, pour la première fois depuis deux ans, le ratio des offres d'emploi sur les demandes d'emploi a légèrement baissé, de juin 2000 à juin 2001, du fait avant tout du repli des offres d'emploi (-5 % en un an). Ce mouvement semble particulièrement marqué pour les métiers de la construction, des transports, de la communication et du commerce.

### Modération des salaires

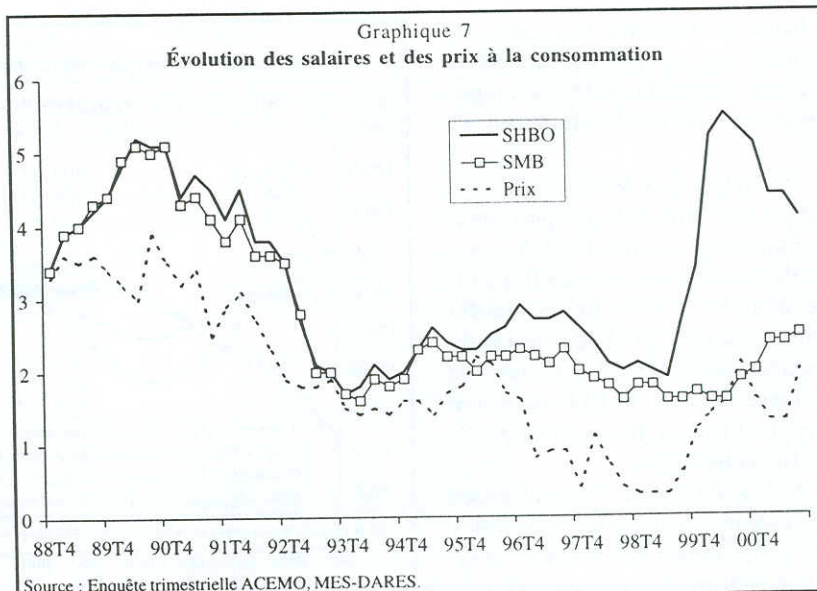
Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,5 % au deuxième trimestre 2001 et de 2,5 % sur un an (graphique 7). Le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) augmente quant à lui de 0,7 % sur ce même trimestre et de 4,2 % sur un an.

Ces hausses ont permis de dégager un gain de pouvoir d'achat de 0,4 % sur un an, dans la mesure où l'indice des prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) a progressé de 2,1 % entre juin 2000 et juin 2001.

### Poursuite du recul des entrées dans les principaux dispositifs de la politique spécifique de l'emploi

La baisse des entrées dans les dispositifs de la politique de l'emploi observée depuis un an se poursuit (-16 % par rapport au même trimestre de l'année 2000) (tableau 3).

Le secteur marchand représente, aujourd'hui comme il y a un an, plus de 55 % du total général des entrées. L'ensemble des formations en alternance redémarre (+8,3 % sur un an) sous l'effet de la reprise des contrats d'apprentissage (environ 4 600 entrées supplémentaires au deuxième trimestre 2001 par rapport au deuxième trimestre 2000, soit +36,2 % en glissement annuel), après un début d'année incertain. Par contre, le nombre des



nouveaux bénéficiaires d'exonérations de cotisations sociales pour l'embauche de salariés diminue de nouveau significativement. Plus de la moitié de cette évolution est imputable à l'abattement temps partiel, progression liée au passage des entreprises à 35 heures. Les entrées dans les mesures d'insertion par l'économique et d'aide à la création d'emploi et d'activité (ACCRES) sont elles aussi en retrait.

Pour l'ensemble des autres grands domaines du développement de la politique de l'emploi (45 % du total général), les trois points les plus marquants sont la baisse importante des entrées en contrats emploi-solidarité (CES : -26,5 %), la poursuite des contrats emploi consolidé (CEC), et la stabilisation des effectifs en contrats emploi-jeune.

Les CES, qui représentaient encore environ 90 000 entrées en mesure au deuxième trimestre 2000, ont en effet perdu un quart de leurs entrées. Les CEC, recentrés à la fin de 1998 en faveur des plus démunis, poursuivent leur progression, quoique moins dynamique qu'au premier trimestre (+3,2 % contre +7,2 %). Les nouveaux services emploi-jeune sont stabilisés depuis le quatrième trimestre 2000 à environ 200 000 présents en fin de mois, pérennisant ainsi l'effectif atteint à la fin 1998.

La baisse des entrées dans le programme TRACE (trajet d'accès à l'emploi), entamée le trimestre précédent, s'accroît (-17,7 %).

Les actions d'insertion et de formation adultes poursuivent leur net repli (-21,9 % en glissement annuel), compensé en partie par un plus grand engagement des conseils régionaux dans ce domaine.

### Repli des mesures ciblées, déploiement des mesures générales

Avec la baisse continue des nouvelles entrées dans les dispositifs spécifiques, le recul du nombre de bénéficiaires de ces mesures s'accroît : -4,4 % sur un an en juin 2001, confirmant le retournement observé au troisième trimestre 2000. La baisse concerne tous les groupes de mesures, les dispositifs d'aide à l'emploi dans les secteurs concurrentiels et non marchands, mais aussi les stages et autres mesures portant sur les retraits d'activité. Seuls le nombre de bénéficiaires de l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi) et les dispenses de recherche d'emploi ont progressé de la mi-2000 à la mi-2001.

Dans le secteur non marchand, la baisse des emplois aidés, observée en mars 2001 pour la première fois depuis 1997, s'est accentuée en juin : la diminution du nombre de contrats emploi-solidarité s'est encore accélérée (-28 %), et n'est plus que partiellement compensée par la progression des contrats emploi-consolidés

Tableau 3

La politique spécifique de l'emploi au deuxième trimestre 2001 (Résultats trimestriels bruts : données arrêtées au 29 août 2001)

France métropolitaine

Dispositifs	FLUX		Évolution (en %) 2001T2 / 2000T2	STOCKS en fin de trimestre 2001T2	Stocks - Glissement annuel (en %)			
	2000T2	2001T2			2000T3	2000T4	2001T1	2001T2
<b>Emploi aidé dans le secteur marchand .....</b>	<b>245 500</b>	<b>214 100</b>	<b>-12,8</b>	<b>1 455 000</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,8</b>	<b>-5,6</b>	<b>-5,3</b>
Abaissement de coûts salariaux .....	106 600	79 400	-25,5	790 000	-8,0	-8,4	-12,6	-12,6
Abattement temps partiel .....	43 200	28 400	-34,1	395 000	-2,4	-5,6	-15,2	-16,8
Exonérations pour l'embauche de salariés .....	26 400	23 300	-11,9	152 000	2,6	1,5	-1,3	-3,8
CRE + CIE .....	37 000	27 700	-25,1	243 000	-14,7	-13,0	-11,7	-9,4
<b>Formations en alternance .....</b>	<b>51 300</b>	<b>55 500</b>	<b>8,3</b>	<b>592 000</b>	<b>6,6</b>	<b>7,0</b>	<b>6,8</b>	<b>6,3</b>
Contrat d'apprentissage .....	12 800	17 400	36,2	362 000	4,3	3,9	4,3	4,6
Contrat de qualification .....	18 900	18 500	-2,1	167 000	6,7	9,4	8,8	8,0
Contrat de qualification adulte .....	1 400	1 900	33,3	9 000	ns	ns	ns	ns
Contrat d'adaptation ou d'orientation .....	18 100	17 700	-2,6	54 000	15,6	15,4	10,8	5,0
<b>Aide à la création d'emploi et d'activités .....</b>	<b>10 200</b>	<b>9 500</b>	<b>-6,7</b>	<b>23 000</b>	<b>-0,7</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>
ACCRE (a) .....	10 200	9 500	-6,7	23 000	-0,7	2,2	1,7	2,1
<b>Insertion par l'économie .....</b>	<b>77 500</b>	<b>69 700</b>	<b>-10,1</b>	<b>51 000</b>	<b>-12,9</b>	<b>-12,6</b>	<b>-20,4</b>	<b>-4,7</b>
Entreprises d'insertion .....	3 300	3 200	-4,1	7 000	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations Intermédiaires (b) .....	74 200	66 500	-10,3	44 000	-14,9	-14,8	-23,6	-5,4
<b>Emplois aidés dans le secteur non marchand</b>	<b>141 400</b>	<b>114 700</b>	<b>-18,9</b>	<b>496 000</b>	<b>2,8</b>	<b>0,8</b>	<b>-2,9</b>	<b>-5,4</b>
Contrat Emploi-Solidarité .....	91 900	67 600	-26,5	157 000	-12,3	-17,5	-22,9	-27,6
Contrat Emploi-Consolidé .....	33 300	34 400	3,2	130 000	11,2	12,7	11,6	10,4
Contrat Emploi-Ville .....	600	400	-34,6	2 000	-36,1	-32,5	-35,9	-38,7
Contrat Emploi-Jeune .....	15 500	12 400	-20,5	207 000	19,2	17,5	13,2	10,9
<b>Actions d'insertion et de formation Adultes</b>	<b>45 300</b>	<b>35 300</b>	<b>-21,9</b>	<b>35 000</b>	<b>-13,8</b>	<b>-15,0</b>	<b>-24,3</b>	<b>-24,2</b>
Stage d'Ins.et de Form. à l'Emploi (c) .....	39 300	30 800	-21,6	31 000	-12,8	-14,0	-24,2	-23,7
Stage d'Accès à l'Entreprise (c) .....	5 300	4 500	-14,5	4 000	-13,6	-19,6	-15,2	-13,4
Stage FNE-cadres (c) .....	700	0	-100,0	0	-41,8	-27,5	-63,4	-95,2
<b>Trajet d'accès à l'emploi (*) .....</b>	<b>10 600</b>	<b>8 700</b>	<b>-17,7</b>	<b>57 000</b>	<b>234,5</b>	<b>116,4</b>	<b>110,5</b>	<b>41,9</b>
<b>Accompagnement des restructurations .....</b>	<b>30 900</b>	<b>26 700</b>	<b>-13,6</b>	<b>132 000</b>	<b>-16,9</b>	<b>-16,3</b>	<b>-14,0</b>	<b>-13,6</b>
Convention de Conversion (d) .....	18 800	17 600	-6,2	27 000	-27,4	-27,0	-24,9	-21,1
Mesures du FNE (d) .....	7 100	5 300	-24,7	6 000	-24,2	-18,8	-14,3	-5,6
Prétraite Allocation Spéciale FNE (d) .....	2 000	1 500	-28,2	52 000	-19,7	-20,1	-19,6	-20,0
Prétraite Progressive (d) .....	3 000	2 300	-24,1	39 000	-12,5	-14,0	-11,7	-11,2
Cessation anticipée de certains travailleurs salariés (CATS)	3 100	700	ns	8 000	ns	ns	ns	ns
<b>Allocation de remplacement pour l'emploi (d)</b>	<b>3 700</b>	<b>2 000</b>	<b>-46,5</b>	<b>90 000</b>	<b>8,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>
<b>Dispense de recherche d'emploi .....</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>356 000</b>	<b>8,8</b>	<b>7,3</b>	<b>5,2</b>	<b>6,2</b>
<b>Ensemble .....</b>	<b>66 800</b>	<b>392 800</b>	<b>-15,8</b>	<b>2 564 000</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,9</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,4</b>

(\*) - Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupant des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

N.B. : - Pour certaines mesures, les variations de flux et de stocks d'un trimestre à l'autre sont soumises à de fortes variations saisonnières.

- Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nombre de bénéficiaires ; (b) nombre de personnes mises à disposition au cours du dernier mois du trimestre, non cumulable ; (c) entrées en stage ; (d) premiers paiements.

nd : non disponible ; ns : non significatif.

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.

(+10 %) et des contrats emploi-jeunes (+11 %).

Alors que le nombre de bénéficiaires de formations en alternance est en hausse continue (+6 % sur un an en juin 2001), deux mesures contribuent principalement à la réduction du nombre de bénéficiaires des mesures dans le secteur marchand : le CIE, en diminution tendancielle (-9 %) et le dispositif d'abattement temps partiel, dont le recours est limité avec la seconde loi sur les « 35 heures » (-17 %).

La forte baisse du nombre de stagiaires est stabilisée (-24 % de la mi-2000 à la mi-2001), et celle des con-

ventions de conversion a un peu ralenti (-21 %). De plus, malgré la mise en œuvre du nouveau dispositif « Cessation d'Activité des Travailleurs Salariés » (CATS) depuis un an, les retraits anticipés d'activité financés par l'État diminuent sur un rythme de 14 % par an. L'extinction en 2001 du dispositif de l'ARPE, décidée par les partenaires sociaux de l'UNEDIC, n'a pas encore conduit à une baisse du nombre de bénéficiaires : les derniers flux d'entrées, en début d'année, conduisent à une augmentation de +3 % sur un an. De même, les dispenses de recherche d'emploi progressent sur un an (+6 %).

En s'appuyant sur une estimation des effets nets de chaque dispositif, l'impact global des mesures serait une baisse de 50 000 emplois en juin sur un an, dont près des deux tiers en 2001. Au total, les moindres entrées dans l'ensemble des mesures ciblées sur l'emploi, des dispositifs de formation et de retraits anticipés d'activité, conduisent à une hausse du chômage estimée à +45 000 entre juin 2000 et juin 2001, et à +15 000 sur le seul deuxième trimestre 2001.

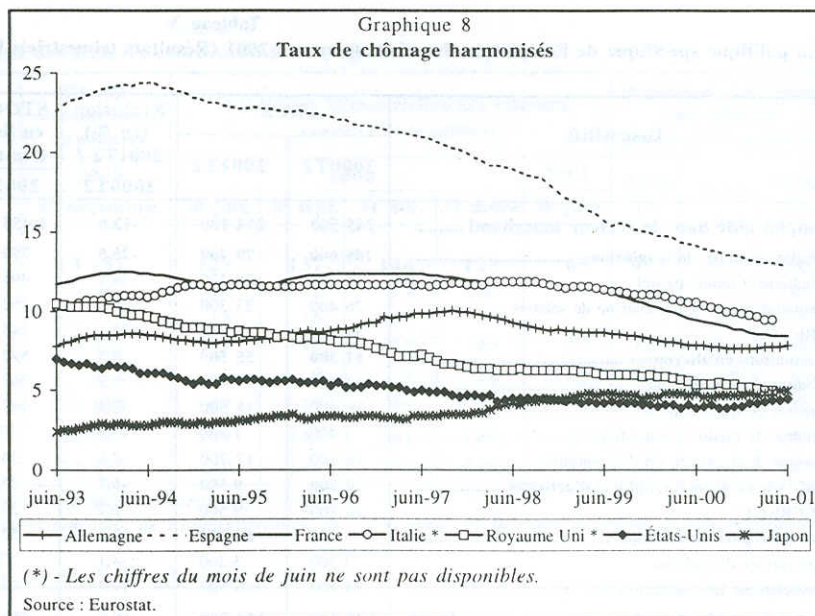
En revanche, les mesures générales d'aide à l'emploi contribuent de manière importante à la baisse du

chômage. L'allègement des cotisations sociales employeurs sur les bas salaires (4) exerce encore des effets sur l'emploi, estimés à 10 000 sur un an en juin 2000 (-5 000 sur le chômage). Surtout, la réduction collective du temps de travail a contribué à accroître l'emploi de 100 000 sur la même période (-75 000 sur le chômage), dont 20 000 environ au cours de deuxième trimestre 2001.

### International : une évolution du chômage généralement moins favorable

Au deuxième trimestre de l'année 2001, les évolutions du chômage sont moins favorables que les trimestres précédents chez nos principaux partenaires (graphique 8). Au Japon comme aux États-Unis, le taux de chômage s'est accru de 0,2 point (il atteint maintenant 5,0 % au Japon et 4,5 % aux États-Unis). En Allemagne, l'indicateur a aussi légèrement augmenté (+0,1 point), de sorte qu'au deuxième trimestre il a retrouvé le niveau de l'année précédente (7,9 %).

Dans la plupart des autres pays européens, le reflux du chômage se



poursuit, mais à un rythme moindre. Ainsi, en Espagne, la baisse est de 0,2 point (12,9 %) contre 0,4 au trimestre précédent. La France continue aussi d'enregistrer une baisse du chômage en termes harmonisés, en retrait par rapport aux trimestres précédents (-0,1, et de l'ordre de -1 point sur un an). Au trimestre précédent, l'Italie et le Royaume-Uni enregistraient un reflux de 0,2 point. Sur un an la diminution a été beaucoup plus nette en

Italie (-1,2 point) qu'au Royaume-Uni (-0,7 point).

DARES (\*)

(4) - Il s'agit ici des baisses de cotisations sociales, hors celles liées à la RTT, c'est à dire les exonérations sur les bas salaires entre le SMIC et 1,3 SMIC.

(\*) - Abdenor Brahami, Odile Brégier, Raphaël Cancé, Joëlle Chazal, Hubert Denis du Péage, Frédéric Lerais, Vladimir Passeron.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JC DM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http : // www.ladocfrancaise.gouv.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 721,55 Francs / 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.